

# Fiche de renseignements sur les vaccins contre la COVID-19

## Le vaccin contre la COVID-19: cinq choses à savoir

Le déploiement du vaccin en Ontario va bon train. Vous pouvez vous protéger, protéger vos proches et votre communauté en vous faisant vacciner. Vous trouverez ci-dessous d'autres renseignements sur les vaccins contre la COVID-19.

**1 Aucune étape n'a été négligée dans le développement de ces vaccins.** Bien que les vaccins contre la COVID-19 aient été rendus disponibles rapidement, ils ont été conçus au moyen d'une recherche et d'une technologie utilisées par les scientifiques depuis le début des années 1990. Cette recherche est bien développée et la technologie a été utilisée efficacement et s'est avérée sûre et fiable.

**2 Les vaccins contre la COVID-19 ne vous donneront pas la COVID 19.** Contrairement à d'autres vaccins, les vaccins contre la COVID-19 ne contiennent pas le virus lui-même. Ce type de vaccin « enseigne » plutôt à nos cellules comment fabriquer une protéine qui déclenchera une réponse immunitaire et créera des anticorps.

**3 Les vaccins ont été examinés et approuvés par Santé Canada.** Pour être utilisés au Canada, tous les médicaments, y compris les vaccins, doivent satisfaire aux exigences réglementaires en matière d'innocuité, d'efficacité et de qualité. Habituellement, ce processus d'examen peut prendre beaucoup de temps parce que les nouveaux médicaments et vaccins sont ajoutés au bas de la liste et doivent attendre leur tour pour être examinés. Toutefois, ces vaccins sont si importants qu'ils ont été examinés en priorité, ce qui a permis au processus d'être beaucoup plus rapide que d'habitude.

**4 Deux doses procurent une immunité plus forte.** Il est important de recevoir les deux doses du vaccin pour compléter la série de vaccins. La protection offerte par la première dose aide votre organisme à renforcer son immunité et la deuxième dose renforce votre immunité. Par exemple, les vaccins de Pfizer-BioNTech et de Moderna sont efficaces à 94-95 % après deux doses.

**5 Quand un pourcentage important de la population est immunisé contre la COVID-19, la propagation du virus ralentit ou cesse.** Vous pouvez vous protéger, protéger vos proches et votre communauté en vous faisant vacciner contre la COVID 19.

Consultez régulièrement le site [ontario.ca/vaccinocovid](https://ontario.ca/vaccinocovid) pour obtenir des renseignements à jour sur le vaccin et le plan de mise en œuvre de la distribution de vaccins de l'Ontario.